



DECLARATION C.C.E
Carrefour Hypers S.A.S
29 JANVIER 2010



BANQUE CARREFOUR

Pour F.O., le projet banque Carrefour semble positif. C'est pour une fois un projet qui pourrait apporter des évolutions professionnelles et un développement de l'emploi pour les salariés qui travaillent sur les stands magasin ou chez S2P.

Pour autant, F.O. demande des garanties pour les salariés concernés, comme la possibilité de réintégrer l'effectif hypermarché dans un délai raisonnable si le salarié le souhaite.

Le maintien des avantages acquis dans les hypermarchés qui n'existent pas chez S2P, comme la prime de vacances.

D'autre part pour faciliter le développement du projet, F.O. demande l'application des mesures contenues dans l'accord G.P.E.C.

Enfin, F.O. demande que la commission économique suive le dossier banque Carrefour avec son expert sur la partie sociale et sur les reclassements éventuels, et qu'elle dresse un bilan à date et en fin de déploiement.

Michel ENGUELZ

Représentant syndical F.O au C.C.E